VOTRE RÉGION

GRAND TÉMOIN DE LA SEMAINE | Le docteur Éric Lamouroux est président de l'association Alma Drôme

« Il faut oser dénoncer la maltraitance des personnes âgées et handicapées »

Jeudi 22 novembre, le président de l'Association de lutte contre les maltraitances aux personnes âgées et/ou handicapées (Alma) sera en conférence à Bourg-lès-Valence. L'occasion d'évoquer les différentes formes de maltraitance et de donner des conseils.

→ Quelles sont les différentes formes de maltraitance ?

«La maltraitance commence quand il y a nonrespect de l'individu. Elle se décline sous plusieurs formes: la maltraitance physique, la plus connue dans l'opinion publique; la maltraitance morale; la maltraitance financière. Toutes engendrent des blessures et sont la plupart du temps constatées dans l'entourage familial.»

→ Quelles formes peuvent-elles prendre ?

«La maltraitance la plus étendue, autour de 30 % des cas, concerne les abus de faiblesse au niveau financier. C'est, par exemple, le fait de ne pas rendre la monnaie à la personne âgée ou handicapée. Mais ce peut être aussi l'organisation de ces voyages en car à bas prix dans le Sud de la France, avec repas copieux et bien arrosé, qui se terminent par des ventes d'oreillers ou de couvertures à 300 euros. La maltraitance morale est actuellement la pire dans notre société très consumériste, où l'éclatement géographique des familles entraîne des cas nombreux d'isolement. Cette maltraitance psychologique peut prendre la forme de chantage aux petits-enfants autour de la menace "si tu ne me donnes pas

d'argent, tu ne verras plus tes petits-enfants". Cette maltraitance morale peut aussi se constater sur le lieu de travail, où on confie le sale boulot à la personne handicapée, en oubliant de lui payer ses heures supplémentaires. On peut aussi parler de maltraitance en cas de tutoiement de la personne sans son accord. Quant à la maltraitance physique, on estime entre 250 et 300 le nombre de personnes âgées maltraitées en Drôme chaque année; ce qui représente 15 % de la maltraitance totale dans notre département.»

→ Constatez-vous une recrudescence des cas de maltraitance ?

«La maltraitance a toujours existé, c'est un peu dans la nature humaine. Et la France est à la traîne dans son approche du problème. Oui, on constate une augmentation des cas de maltraitance en chiffres bruts. D'abord parce que la durée de vie a augmenté, la maltraitance se constate souvent après 85 ans. Ensuite, on en parle davantage, c'est là un point positif.»

→ Comment déceler ces maltraitances ?

«Dans les cas de démarchage à domicile abusif, la personne n'ose pas en parler à ses proches car elle en a honte. C'est trop souvent la loi du silence. Mais il faut toujours être très prudent, ce n'est pas tout un établissement qui est maltraitant, mais souvent une personne. Il y a souvent des histoires familiales à retracer.»

→ Qui sont les personnes plus touchées ?

«Celles atteintes de mala-



Le docteur Éric Lamouroux animera une conférence sur la maltraitance le 22 novembre. Photo La DIJFabrica ANTÉRION

dies neuro-dégénératives type Alzheimer.»

Propos recueillis par Frédérique FAYS

Conférence "La maltraitance des personnes âgées et/ou handicapées : les formes de maltraitance, les facteurs de risque ; chercher de l'aide et trouver conseil". Jeudi 22 novembre, à 20 heures, à la médiathèque La Passerelle de Bourg-lès-Valence (place des Rencontres).



LA PHRASE

66 On juge de l'état moral d'une société à la façon dont elle a de traiter les personnes les plus fragiles, les plus vulnérables.

Dr Éric Lamouroux, président de l'association Alma Drôme

Quels conseils en cas de soupçons de maltraitance ?

Le docteurÉric Lamouroux répond : « En cas de doute, ne pas hésiter à contacter l'association Alma par téléphone (tél. 04 75 86 10 10). Contact qui peut rester confidentiel. Les écoutants, toujours par deux, assurent les écoutes ou rappellent. Puis ils rédigent un résumé de la conversation et transmettent à des référents issus de milieu médical ou juridique. Notre objectif étant d'aider les appelants à trouver des solutions, les conseiller, sans se substituer aux organismes déjà en place. »